



Lycée RICHELIEU
64 rue George SAND
92500 RUEIL-MALMAISON

Téléphone: 01-58-83-20-10
Télécopie: 01-47-14-94-93

courriel : 0920799U@ac-versailles.fr



DEMANDE D'AIDE DU FONDS SOCIAL LYCEEN

Année scolaire : 2022/2023

Nom, Prénom Classe :
(de l'élève)

Responsable légal

Adresse

Tél
Boursier au lycée : OUI NON

Sinon, avez-vous fait une demande de bourse l'année scolaire dernière ? OUI NON

Nature de l'aide demandée

Transport	<input type="checkbox"/>	Carte Navigo	<input type="checkbox"/>	Nombre de zone :	€
		Carte Imagin'R	<input type="checkbox"/>	Nombre de zone :	€
		Bus	<input type="checkbox"/>	Nombre de zone :	€
Fournitures scolaires	<input type="checkbox"/>				€
Autres	<input type="checkbox"/>				€
Total :					€

Merci de justifier les raisons de votre demande en apportant une description succincte de l'aide demandée.
Joindre au dossier toute pièce justifiant la demande (ex : liste de fournitures ...)

.....

.....

.....

.....

Composition du foyer

Personnes vivant au domicile :

Les enfants majeurs non scolarisés vivant toujours au domicile doivent faire une attestation déclarant « sur l'honneur, ne percevoir aucune ressource financière et être à la charge totale de leurs parents ».
Ne pas compter les enfants majeurs ayant leurs propres ressources (salaire, allocation chômage, RMI,...) même s'ils sont toujours au domicile.

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté avec l'élève (père, mère, frère sœur ...)

Je soussigné(e), M. ou Mme (responsable légal pour les élèves mineurs)
certifie exactes et sincères les informations portées ci-dessus.

Date :

Signature :

Photocopie des pièces à joindre à la demande

Votre imposition ou non imposition sur le **revenu 2021** (année en cours -1 an)



Lycée RICHELIEU

64 rue George SAND
92500 RUEIL-MALMAISON

Téléphone: 01-58-83-20-10
Télécopie: 01-47-14-94-93

courriel : 0920799U@ac-versailles.fr



Fonds Social Lycéen

Comment faire votre demande ?

Le Lycée RICHELIEU dispose d'un fonds social lycéen. Une aide financière peut être attribuée sur demande des familles pour répondre à des situations exceptionnelles.

Votre demande doit comporter :

- ✓ le formulaire complété et signé par les parents ou l'élève lui-même s'il n'habite plus chez ses parents.
- ✓ les photocopies des justificatifs.

Le dossier doit être :

- ✓ adressé au Proviseur, président de la commission « Fonds Social Lycéen »
- ✓ déposé **sous enveloppe** dans la boîte aux lettres du secrétariat
(Ecrire sur l'enveloppe : « Fonds Social Lycéen » avec le nom, prénom et classe de l'élève).

Votre demande sera examinée au sein du lycée par la commission du « Fonds Social Lycéen ».

Vous recevrez une réponse par écrit à votre demande.

Le Proviseur,

Monsieur BAQUIAST